



Déclaration de la FSU au CSA-D de Gironde du 21 mars 2025

Madame la Directrice académique par intérim,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Nous sommes réuni.es aujourd'hui pour le CSASD consacré aux ouvertures et fermetures de postes dans les établissements de notre département et préparer l'année scolaire 2025-2026.

Nous, représentant.es de la FSU, pensons que « préparer » n'est pas le bon mot, tant il est impossible, avec les politiques et les réformes accélérées menées par les différents gouvernements qui se succèdent, de garantir des conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves qui soient partout satisfaisantes.

Dans un calendrier particulièrement complexe et tendu, cette préparation de rentrée s'est effectuée dans des conditions difficiles dans beaucoup d'établissements de Gironde. Certains conseils d'administration se sont tenus avant le CSASD du 11 février, d'autres se sont tenus très tardivement. Le partage d'informations et le dialogue dans un certain nombre d'établissements restent compliqués (absence de vote sur les TRMD et/ou les suppressions de postes, chantage sur l'absorption des HSA...) et entraînent des tensions importantes au sein des équipes. La FSU rappelle l'exigence du respect des compétences de chacune des instances locales, départementales et académiques dans ce domaine.

C'est pourquoi en tant que représentant.es des personnels il est important que nous puissions avoir accès à un maximum d'informations sur les répartitions HP, BMP, HSA dans les établissements non pas pour remettre en cause le travail des services mais bien pour montrer combien l'absence de moyens suffisants impacte les personnels cachés derrière les données chiffrées.

Comme l'an passé, cette préparation de rentrée est rendue complexe aussi par le flou juridique persistant sur l'organisation des enseignements en collège. Même si nous sommes conscient.es que ces décisions ne relèvent pas des services départementaux de la Gironde, nous tenions à rappeler que le décret devant remplacer l'arrêté et la note de service non réglementaire du « choc des savoirs » est toujours attendu : pendant combien d'année va-t-on continuer de préparer la rentrée en dehors du cadre légal ? Nous rappelons ici notre ferme opposition à toutes les mesures du "choc des savoirs", à la mise en place de la réforme du Lycée dite "Blanquer" et à Parcours sup dont nous demandons l'abrogation.

Malgré l'abandon par le Premier ministre François Bayrou de la suppression de 4000 postes de professeur.es sur le plan national au mois de janvier, la pénurie de moyens dans les établissements est bien réelle, et la situation va encore s'aggraver à la rentrée prochaine.

Le département de la Gironde ne fait pas exception. Les DHG annoncées fin janvier sont loin d'être suffisantes pour assurer de bonnes conditions d'études à tous les élèves. Ce manque de moyens va entraîner l'abandon de certaines options, de cours en groupes réduits, alors que les classes restent surchargées : 62 % des collèges du département ont un nombre d'élèves par classe supérieur à la moyenne nationale de 26 élèves et 83 % des lycées ont un nombre d'élèves par classe supérieur à la moyenne nationale de 30,3 élèves. La baisse du nombre d'élèves, mise en avant pour justifier les coupes budgétaires, devrait au contraire permettre de donner un peu d'air à des collèges et lycées saturés !

C'est dans ce contexte déjà catastrophique que l'administration décide de supprimer 8 postes en collège pour la rentrée 2025, alors que les créations de postes en lycée ne correspondent qu'à des ajustements liés à des ouvertures récentes de nouveaux établissements. Les lycées professionnels, quant à eux, gagnent des élèves mais le nombre d'enseignant.e.s n'augmentent pas. Bien que le solde soit nul entre création et suppression de postes, cela n'est pourtant pas une bonne nouvelle. Ce solde n'est que cosmétique car les créations de postes se font en grande partie sur l'ouverture de l'établissement de Créon. Certaines disciplines ne sont pas compensées ce qui va augmenter les effectifs pour les enseignant.e.s qui sont en charge. Cela dégrade les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail de nos collègues. En ce qui concerne les SEGPA, 3 suppressions de postes (2 horticulture et 1 peinture) entraînent la réduction de l'offre de formation auprès de ces élèves passant de 4 ateliers à 3 voire 2. Pour ces jeunes, cela réduit l'ouverture au monde professionnel et ne permet pas de favoriser leur insertion professionnelle et leur formation citoyenne

Des moyens en moins donc alors qu'à l'heure actuelle, il manque encore des professeur.es dans le département et que des absences longues ne sont pas remplacées (19 offres de remplacement sur le site du rectorat la semaine dernière !). On peut déjà deviner sans trop s'avancer que la promesse d'un.e professeur.e devant chaque classe restera donc une chimère.

Contrairement à ce que le Ministère ne cesse de répéter, ce n'est pas la baisse démographique qui génère des suppressions de postes : c'est le refus d'engager une politique budgétaire ambitieuse pour le service public d'éducation. C'est le refus de faire réussir les élèves en améliorant les taux d'encadrement dans les collèges et lycées publics. Pour la FSU, l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous passe nécessairement par une réduction significative des effectifs dans les classes et des recrutements à la hauteur des besoins.

Mais comment recruter des personnels dans ces conditions ? Les années se suivent et se ressemblent : la désaffection des concours s'aggrave et atteint un niveau historique (3000 candidats en moins aux concours d'enseignant.es en 2025). Comment assurer dans ces conditions, l'égalité d'accès à l'éducation sur tout le territoire. Face à cette crise d'attractivité inédite qui se poursuit, alors qu'outre-Atlantique le président Trump, signe un décret pour supprimer le ministère de l'Éducation des Etats-Unis, qu'en France l'enseignement privé est touché par un scandale de violences physiques et sexuelles sans précédent il y a urgence à agir. Faisons de l'Éducation Nationale, seule à même de former l'ensemble de la jeunesse française à devenir des citoyen.nes éclairé.es, une véritable priorité ! Afin de redonner de l'attractivité aux concours, la FSU revendique : une revalorisation des carrières et des salaires (et non une baisse via une moindre indemnisation des arrêts maladie et le gel du point d'indice), des pré-recrutements massifs, une entrée progressive dans le métier (avec le retour des stagiaires à mi-temps) et bien sûr une amélioration des conditions de travail de toutes et tous.

Cette nécessité d'une amélioration des conditions de travail des fonctionnaires s'étend bien au delà des seul.es enseignant.es, nous pensons ici aux administratifs (en établissements ou à la DSDEN), aux personnels de la santé publique mais aussi plus près de nous en établissement aux agent.es territoriaux du Conseil Départemental et nous soutenons par ailleurs leur droit à disposer d'un règlement intérieur concernant l'organisation de leur travail dans les collèges du Département.

Enfin, suite à des problèmes "managériales" une enquête 360 a été menée au lycée Louis de Foix de Bayonne, la Rectrice a renouvelé son soutien à la direction et des enquêtes pré-disciplinaires ont été menées, notamment envers les représentants syndicaux du SNES FSU et de la CGT éduc'action. La FSU 33 apporte pour sa part tout son soutien à l'ensemble de l'équipe pédagogique soumise depuis des années à un management qu'elle dénonce comme brutal et toxique et sera attentive aux conclusions données à ces procédures.

